

ARRETE DU MAIRE  
ST028RP2023

**Objet** : Numérotation Chemin de Montibert et rue Mère Elise Rivet  
(Arrêté permanent).

Le Maire de la Ville de BRIGNAIS,

Vu le Code des collectivités territoriales,  
Considérant qu'il y a lieu de procéder à la numérotation des immeubles existants ainsi qu'à celles des constructions susceptibles d'être édifiées le long de cette voie

ARRETE

ARTICLE I :

Les nouvelles adresses sont attribuées sur le chemin de Montibert et la rue Mère Elise Rivet

N° de parcelles	Nom de la rue	N° de la rue
AT004	Chemin de Montibert	1 bis
AT004	Rue Mère Elise Rivet	50

ARTICLE II :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brignais, à la Police municipale, au Service des Impôts, au Service du Cadastre, à l'Insee, au SDMIS et à la Poste chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Brignais,  
Le 19 janvier 2023  
**Serge BERARD**  
Maire,

L'Adjoint Délégué  
Jean-Philippe GILLET

Mise en ligne le : 12 5 JAN. 2023

